

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 34 (1997)

Heft: 1286

Rubrik: Le débat : la pauvreté

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Etude nationale sur la pauvreté: des chiffres et des pièges

Par Jean-Pierre Fragnière, professeur à l'Ecole d'Etudes sociales et pédagogiques

Le Fonds national de la recherche scientifique a rendu public le 20 janvier 1997 un rapport sur la pauvreté en Suisse. Jean-Pierre Fragnière s'insurge contre la vision déformante de ce rapport et la faiblesse de ses propositions.

Le 21 JANVIER 1997, les Suisses ont appris que leur pays compterait entre 400 000 et 700 000 pauvres (j'arrondis). Cette fourchette est déterminée en fonction du seuil de pauvreté retenu: l'accès à l'aide sociale d'une part, le droit aux prestations complémentaires AVS d'autre part. En même temps, on leur dit que, de 1982 à 1992, le nombre des pauvres n'aurait pas augmenté. Pire, on leur suggère que, de 1992 à aujourd'hui, il n'y aurait pas d'aggravation de la pauvreté dans ce pays. Incroyable! Sottise?

Où sont les pauvres?

Tous les acteurs un peu au courant de ce qui se passe dans nos villes et nos villages protestent. Ils voient les chômeurs qui s'approchent de la fin de leurs droits aux prestations. Ils constatent que, dans de nombreuses communes, le nombre des assistés est multiplié par deux, trois, voire quatre, au cours des quatre dernières années. Scandale. C'est là que réside le grand malentendu. Qu'est-ce qu'un pauvre ? D'après la définition retenue par l'étude nationale qui fonde ces chiffres, un pauvre est une personne dont les revenus se situent en-dessous des normes d'assistance et en-dessous des normes qui donnent accès aux prestations complémentaires de l'AVS.

Traduction: toutes celles et ceux qui, au cours des dernières années, ont vu leur situation sociale s'empirer, voire devenir catastrophique, et qui ont pu avoir recours à l'aide sociale, ou aux prestations complémentaires de l'assurance invalidité et de l'AVS, ne sont pas pauvres. Voilà un élément essentiel pour comprendre la signification des chiffres qui nous sont proposés. Selon les critères retenus, le nombre des «retraités pauvres»

devrait être égal à zéro, puisque les prestations complémentaires sont accessibles à toutes les personnes dont les revenus se situent en-dessous du seuil retenu par l'étude. Techniquement, ce point de vue se justifie, encore faut-il que le public le comprenne.

Pauvreté des propositions

Cela pose lourdement le problème de l'efficacité des politiques sociales ciblées, celles qui sont censées résoudre les problèmes du groupe des personnes «défavorisées». En effet, entre 35 % et 45 % des Suisses qui auraient droit à ces ressources n'y font pas appel. Pour des raisons diverses, mais que la plupart des personnes au parfum de ce que signifie vivre la pauvreté comprennent aisément. On ne s'inscrit pas à l'aide sociale comme on achète un abonnement au cinéma ou à l'opéra. De nombreuses études internationales l'ont montré. Les politiques ciblées sur les pauvres sont de pauvres politiques.

On constate aujourd'hui que la Suisse n'échappe pas à ce phénomène. L'heure est venue de proposer d'autres solutions, si l'on tient vraiment à réduire la pauvreté de manière significative.

Sur ce chapitre, les propositions de l'étude nationale sont particulièrement superficielles et limitées. Les grands chantiers qui s'ouvrent après ce constat impliquent certainement des initiatives plus résolues.

- Il faudra accélérer l'adaptation des assurances sociales aux nouveaux modes de vie et suspendre les grignotages des prestations qui ont été consentis récemment, voire qui sont en préparation (par exemple dans l'assurance invalidité).
- Il faudra reprendre résolument le dossier des politiques de la famille et de la jeunesse. Quelle société préparons-nous si on laisse s'accumuler ces situations précaires au seuil de l'entrée dans la vie ou lorsqu'il s'agit de fonder une famille et de choisir d'avoir des enfants? L'heure n'est-elle pas venue de considérer l'importance majeure des allocations familiales et de l'assurance maternité ?
- Et que dire des politiques de bas salaires ou de réduction des salaires qui s'infiltrent dans de nombreux secteurs professionnels et qui font grossir les rangs des travailleurs pauvres?

• Il faudra sans doute aussi cesser de célébrer les vertus des politiques ciblées, de ces prestations que l'on accorde «sous condition de ressources» et qui, à l'évidence, n'atteignent pas un grand nombre de personnes concernées. Que l'on se comprenne bien, de telles mesures se justifient dans certains cas, ou comme solutions provisoires, mais ce n'est pas la panacée chère aux pourfendeurs de la sécurité sociale universelle trop vite assimilée à un arrosoir gaspilleur. Enfin, la correction par la fiscalité est possible.

La pauvreté a un coût

Aujourd'hui, nous avons suffisamment compté les pauvres. Nous savons que leur présence parmi nous est importante, que les inégalités se renforcent et que les difficultés du temps n'arrangent rien à l'affaire. Les solutions ne se développeront pas ni ne seront mises en œuvre sans un vigoureux effort de solidarité, y compris financier. Au bout du compte, tout le monde va y gagner, parce que la pauvreté est évidemment synonyme de souffrances, mais elle a aussi un coût à moyen et à long terme. Toute l'histoire de nos sociétés le montre et les signes révélateurs se multiplient chez nous comme dans les pays voisins. ■

Médias

SIGNE DES TEMPS: le nouveau quotidien argovien *Aargauer Zeitung* a remplacé deux quotidiens nés il y a bientôt 150 ans pour défendre les idées radicales à l'époque de la transformation de la Suisse en Etat fédératif.

UN DEUXIÈME QUOTIDIEN du soir pourrait être lancé en Suisse alémanique. Les éditeurs du quotidien zurichois de gauche *DAZ* envisagent de faire paraître leur journal l'après-midi et espèrent ainsi augmenter leur diffusion puisque des études montrent que 80% des informations diffusées par les journaux du matin sont déjà connues dans l'après-midi. *cfp*